

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 FEVIER 2012**

Date de convocation du conseil municipal : 6 février 2012

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Eric VAGANAY, Benoît DEBOUT, Pascal MORPAIN, James HOWES.

Absents et excusés : Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX. M Damien BERTHE de POMMERY.

Secrétaire de séance : Bernard JEANNE.

□□□□□

Début de la séance à 20h40.

* * *

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 janvier 2012

Le compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 12 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.

* * *

2. Délibération pour le rattachement de l'école de Mont l'Evêque au RPI constitué des écoles de Borest, Fontaine Chaâlis et Montlognon

Monsieur le Maire propose le rattachement de l'école de Mont l'Evêque au RPI constitué des écoles de Borest, Fontaine Chaâlis et Montlognon. Monsieur le Maire explique que ce rattachement permettra de réduire le nombre de niveaux par classe et ainsi d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Ayant entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents le principe du rattachement de l'école de Mont l'Evêque au RPI constitué des écoles de Borest, Fontaine Chaâlis et Montlognon.

* * *

3. Sécurité du village

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que, en raison de la recrudescence des cambriolages dans la commune, nous étudions la possibilité de renforcer la sécurité du village par :

- ✓ La mise en place de systèmes d'alarmes dans les bâtiments municipaux : mairie, salle Jean Ruby et école. Des sociétés spécialisées ont été consultées pour produire des devis. Une demande de subvention pour le financement de ces équipements sera adressée au Conseil Général.
- ✓ La mise en place d'un dispositif de vidéo surveillance qui peut faire l'objet de l'obtention d'une subvention de la part Ministère de l'Intérieur. Pour se faire, une étude préalable de la Gendarmerie sera demandée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la poursuite de ces études et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches en vue de solliciter des subventions auprès des organismes concernés

* * *

4. Travaux dans les locaux communaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution des travaux dans les bâtiments communaux.

Le logement de la rue du Puits est pratiquement terminé : il ne reste que la porte d'entrée qui sera changée la semaine prochaine.

Les travaux dans le logement de la rue de l'Eglise sont bien avancés et ce logement est destiné à être loué à une famille avec deux enfants jeunes qui seront scolarisés à Mont l'Evêque.

Concernant le logement de la rue de Meaux, l'architecte, M Duflos a remis son projet et une réunion est prévue avec lui, Monsieur le Maire et M Vaganay pour faire le point sur ce que pourront faire les employés municipaux. L'appel d'offre sera ensuite lancé par l'architecte pour le reste des travaux.

* * *

5. Plantations devant le transformateur électrique chemin du Grand Marais

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une plantation d'arbustes sera réalisée devant le transformateur électrique chemin du Grand Marais.

* * *

6. Questions diverses

Aire de grand passage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les emplacements prévus pour l'aire de grand passage sont :

1. Un terrain situé en face de Villemétrie entre l'autoroute et l'ancienne voie ferrée. Ce terrain ne devrait pas être retenu car il est traversé par une canalisation de gaz. D'autre part une association constituée essentiellement d'habitants de Villemétrie vient de se créer pour s'y opposer.
2. Un terrain situé le long de la D 1324, vers Crépy, face à la route menant à Balagny. Une solution qui paraît la plus probable avec un impact paysager négatif et la proximité de la zone des Rouliers.
3. Un troisième terrain a été retenu également à proximité de la zone des Rouliers mais paraît hautement improbable car situé sur le territoire de Charmant.

Aménagement de la salle Jean Ruby

M Larchevêque propose d'étudier la possibilité de refaire le plafond de la salle Jean Ruby avec des dalles afin d'améliorer l'acoustique (voir salle de Catenoy). Il faut également prévoir une révision du chauffage pour réaliser des économies d'énergie.

Monsieur le Maire rappelle que certains élus : Mme Bégoux, MM Morpain, Larchevêque, Jeanne et Crespin se sont vus décerner le prix Marcel Dassault pour les travaux de peinture réalisés dans la salle Jean Ruby en août 2009. Ces prix ont été distribués lors de la cérémonie des vœux des Sénateurs Caroline Cayeux et Philippe Marini en présence du député Olivier Dassault.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

* * *